

Rapport annuel d'activités 2025-2026

En résumé

À propos du PILS

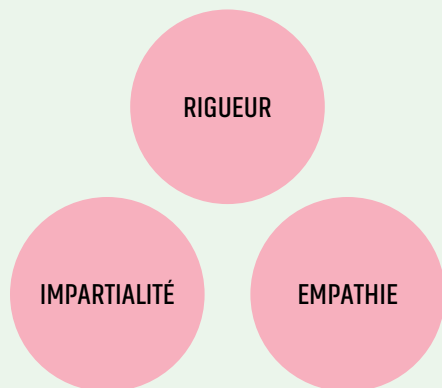
Mission

Veiller de façon impartiale à l'intégrité physique et psychologique des personnes dans le cadre de la pratique d'un loisir ou d'un sport.

Vision

Un recours connu, accessible, efficace et crédible pour renforcer durablement l'intégrité en loisir et en sport au Québec.

Valeurs



Principaux mandats

- Recevoir et examiner les plaintes liées à l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports.
- Vérifier les situations signalées ou intervenir de sa propre initiative lorsqu'il obtient des renseignements laissant croire qu'un manquement à l'intégrité physique ou psychologique des personnes dans la pratique d'un loisir ou d'un sport pourrait s'être produit.
- Aider les personnes à trouver une entente, lorsqu'elles y consentent et lorsque cette démarche est appropriée.
- Formuler des conclusions et des recommandations pour corriger les situations constatées et prévenir la répétition de gestes ou de comportements inappropriés.
- Informer le public sur son rôle et sur la façon de faire une plainte.
- Rendre compte publiquement de ses activités.
- Conseiller la ministre sur toute question relevant de sa compétence.

Observations

Observation 1 : Des situations difficiles qui ne relèvent pas toujours du PILS

Les constats révèlent que plusieurs situations portées à l'attention du PILS, bien que vécues difficilement, ne relèvent pas toujours de son mandat. Cette réalité met en évidence la nécessité de mieux faire connaître les différents mécanismes disponibles, entre autres au sein même des organisations de loisir et de sport, et de favoriser une orientation adéquate des demandes.

Observation 2 : Le rôle essentiel des milieux dans la prise en charge des situations

Les organismes de loisir et de sport jouent un rôle déterminant dans la gestion des situations d'atteinte à l'intégrité. Une intervention rapide, transparente et adaptée permet souvent de désamorcer les conflits et de prévenir leur détérioration. Toutefois, les réalités vécues sur le terrain sont très variables, avec des enjeux liés aux ressources limitées, au peu de temps disponible, aux repères plus informels et à des équipes largement bénévoles.

Observation 3 : Des démarches rigoureuses au service d'un traitement juste et impartial

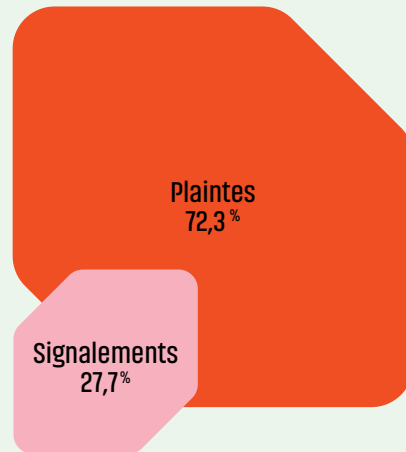
Les interventions du PILS reposent sur des démarches rigoureuses, impartiales et sensibles à la complexité des situations. Cette exigence est essentielle pour garantir un traitement juste et crédible, autant pour les personnes plaignantes que pour les personnes mises en cause, et nécessite un temps d'accompagnement de qualité pour toutes les parties impliquées dans la situation rapportée.

Rapport annuel d'activités 2025-2026

Les chiffres clés

787

Plaintes et
signalements reçus



176
Demandes de
renseignements
reçues

2
Dossiers d'initiative
réalisés dans
le milieu du sport

113
Jours civils est le délai moyen
de traitement d'un dossier
d'enquête ayant mené au dépôt
d'un rapport de conclusions

56
Rapports de conclusions
produits (y compris deux
dossiers d'initiative)

Milieu visé par les plaintes

93,0% en milieu sportif

Portrait des personnes dont
l'intégrité aurait été atteinte

71,6% des athlètes ou
des personnes
participantes

Portrait des personnes
ayant déposé une plainte

48,7% des parents ou des
tutrices ou tuteurs
d'une personne dont
l'intégrité aurait été
atteinte

Portrait des personnes visées par
les allégations d'atteinte à l'intégrité

35,0% des entraîneurs
ou entraîneurs

